



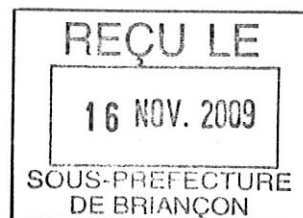
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

10 novembre 2009

Le 10 novembre 2009 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 4 novembre 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain FARDELLA,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 35 (jusqu'à la délibération n° 2009-113)
36 (jusqu'à la délibération n° 2009-135)
Nombre de pouvoir : 1 (jusqu'à la délibération n° 2009-113)
Nombre de Votes : 36 (jusqu'à la délibération n° 2009-135)
37 (à partir de la délibération 2009-136)



M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Gérard FROMM – M. Raymond CIRIO – Mme Renée PETELET (*représentant M. Alain NICOLOSO*) – Mme Marie MARCHELLO (*représentant Mme Marie-Hélène PONSART*) – M. Alain PROREL (*représentant M. Maurice DUFOUR*) – M. Mohamed DJEFFAL – Mme Aurélie POYAU – M. Eric PEYTHIEU – Mme Nicole GUERIN – Mme Catherine VALDENNAIRE (*à partir de la délibération n° 2009-114*) – M. Philippe SEZANNE.

Commune de Cervières : M. Raymond COLOMB (*représentant M. Thierry DUCURTIL*) - M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ - M. Jean-Louis FAURE

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIELMETTI – M. Edmond CADET (*représentant Mme Béatrice KOEKKOEK*)

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – Mme Léa ROUX

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET – M. Michel ALBERT (*représentant Mme Nicole MATHONNET*).

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

AVAIT DONNÉ POUVOIR : Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Philippe SEZANNE (*jusqu'à la délibération n° 2009-113*)

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DÉLIBÉRATION N° 2009-117 DU 10 NOV. 2009

Rapporteur : Monsieur le Président

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES
Personnel –Comité Technique Paritaire



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l'article 32 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et l'obligation de créer un Comité Technique Paritaire dans chaque collectivité ou établissement employant au moins cinquante agents,

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux Comités Techniques Paritaires,

Vu le décret n° 2003-1118 du 19 novembre 2003 modifiant certaines dispositions relatives aux comités techniques paritaires, aux comités d'hygiène et de sécurité et aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu le tableau des emplois permanents modifié au 1^{er} septembre 2009,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

DÉLIBÈRE

■ Désigne, aux fins de représentation de la collectivité au sein du Comité Technique Paritaire, de la Communauté de Communes du Briançonnais :

Titulaires :
M. Alain FARDELLA
Mme Laurence FINE
M. Raymond CIRIO
Mme Corine MEYER
M. Philippe STOCKLI

Suppléants :
M. Pierre LEROY
M. René SIESTRUNCK
Mme Nicole GUERIN
M. Philippe MICHELON
Mme Brigitte BOREL

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : 13 NOV. 2009

Date affichage : 17 NOV. 2009